



Reto Julmy
 Directeur UPCF
 Direktor FAV

Cette campagne électorale 2021 restera gravée dans les mémoires. D'abord car elle arrive en plein cœur de la crise liée au coronavirus. Et cela aura un impact. Bien sûr. Car ce virus a un impact sur les entreprises, la formation et la population dans son ensemble. Il s'est invité dans tous les domaines publics: de la santé aux finances en passant par le social.

En poste pour cinq ans, les élus auront donc du pain sur la planche pour sortir de cette crise, puis trouver un nouveau rythme pour l'économie. L'enjeu sera de s'inscrire dans la continuité des décisions prises jusqu'à présent – globalement satisfaisantes. En effet, les autorités fédérales et cantonales, en collaboration avec les représentants des entreprises, ont su apporter à l'économie ébranlée par la crise le soutien nécessaire. Celui-ci a permis d'éviter des licenciements de masse ainsi que de nombreuses faillites. Ne privons donc pas ces mesures de leur base légale et glissons un oui dans l'urne le 28 novembre 2021, pour accepter la « modification du 19 mars 2021 de la loi COVID-19 ».

Le cadre législatif des cinq prochaines années doit permettre aux entreprises ainsi qu'à la société de se réinventer en fonction des nouveaux enjeux apparus avec le COVID. On peut évoquer

ici par exemple la digitalisation qui a connu un essor tout particulier avec le télétravail qui s'est généralisé durant le premier semi-confinement, en mars 2020. D'ailleurs, les futurs élus devront sans aucun doute se pencher sur l'importante question de la flexibilisation du droit du travail avec les adaptations nécessaires aux nouveaux besoins du marché du travail.

L'ÉCOLOGIE EN FILIGRANE

Ces élections seront donc teintées du COVID, mais pas seulement. La question de l'écologie s'invite aussi dans le débat depuis plusieurs mois et force est de constater qu'il s'agit d'une thématique dont s'est aussi emparé le camp bourgeois. Pionnier en la matière, le canton de Fribourg a présenté en septembre dernier la première loi cantonale sur le climat. Celle-ci vise à réduire les émissions de gaz à effet de serre de moitié d'ici à 2030 et d'atteindre zéro émission d'ici à 2050. Les entreprises fribourgeoises font déjà de nombreux efforts dans le domaine de la durabilité. Elles revoient leurs processus de travail, s'inscrivent dans de nouveaux modèles comme l'économie circulaire ou la bioéconomie. Dans ce contexte, il est essentiel d'éviter que des pressions soient exercées sur les entreprises sur la base de principes idéologiques. Les adaptations nécessaires doivent être mises en œuvre de manière pragmatique et compatible avec les enjeux de l'économie, tout en tenant compte des possibilités techniques existantes.

Au travers de ces thèmes se dessine un avenir complexe et chargé pour les futurs élus. Il est important de rappeler ici que tous les changements envisagés par les nouvelles autorités cantonales devront tenir compte des conditions cadres et de la compétitivité de l'économie cantonale. De plus, la charge administrative qui pèse encore sur les PME fribourgeoises devra être réduite au maximum.

Avec son élection sans équivoque au Conseil des Etats, Isabelle Chassot a ouvert la voie de la politique citoyenne. Il faut espérer que tous les candidats, que ce soit au Conseil d'Etat, au Grand Conseil ainsi qu'aux Préfectures feront de même. Le 7 novembre prochain, nous vous appelons à aller voter pour des personnalités qui soutiendront judicieusement les PME et œuvreront ainsi pour nos emplois et notre prospérité à tous.

Dans cet esprit, je vous souhaite une lecture inspirée de cette *Info patronale* et un bel automne.